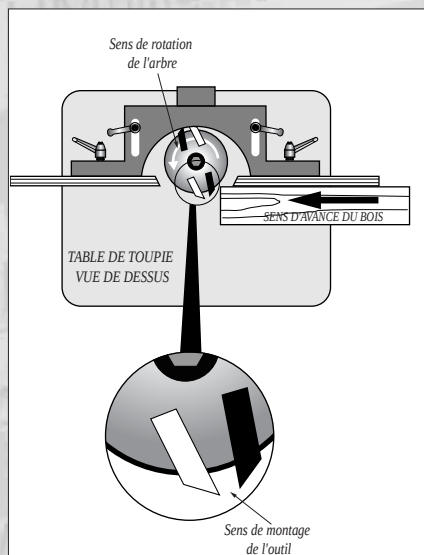


Le porte-outils de sécurité est conforme à la nouvelle norme européenne. Il peut être équipé de tous les fers en hauteur 50 mm et d'épaisseur 5,5 mm.

À chaque modèle de fer correspond le contre fer de la forme équivalente. Le rôle de ces contre-fers est de limiter l'épaisseur de prise de copeau et de garantir la sécurité en réduisant les risques de rejets.

Le rôle de ces contre-fers n'est pas de couper. Ils n'ont donc pas à être affûtés. Ils sont plus courts que les fers d'environ 1 mm et suivent exactement la forme de la moulure. Pour cette raison **il existe une paire de contre-fers correspondant à chaque paire de fers de coupe.**



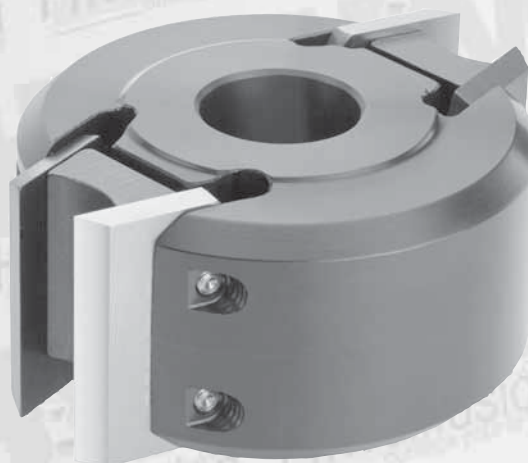
Pour votre sécurité il est obligatoire de respecter

- le sens de rotation de l'arbre
- le sens de montage de l'outil
- le sens d'avance du bois

UTILISATION DU PORTE-OUTILS DE SÉCURITÉ



MES
NOTES



CONSEILS

Le travail à la toupie est **dangereux** si l'on ne prend pas les précautions nécessaires. Pour travailler en toute sécurité, nous vous conseillons de lire les livres de Bruno Meyer **"La Toupie tomes I à IV"**. Clairs et extrêmement détaillés, ils vous permettront de toupiller en toute sérénité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Ø réel de coupe avec fers droits : 115 mm (135 mm modèle al. 50 mm)
- Ø maxi équipé de fers de 41,5 mm : 150 mm (165 mm modèle al. 50 mm)
- Ø du corps du porte-outil : 100 mm (120 mm modèle al. 50 mm)
- Ø d'alésage / Hauteur de coupe : 30 mm ou 50 mm / 50 mm
- Vitesse recommandée : 5100-7100 trs/mn
- Accepte tous les fers standards avec contre-fers : h. 50 mm / ép. 5,5 mm / picots de positionnement Ø 6 mm entre axes 24 mm.